

# La Gazette

- 3 juin 2004 -



## Du rififi pour les roseaux

Villedieu doit se doter d'une station d'épuration. Après visite de la station de Roussillon et du centre d'étude de Mèze, dans l'Hérault (voir les gazettes ...), le choix du Conseil municipal s'est porté sur une technique à la fois écologique et économique de bassins de filtration et de roseaux. Avec difficulté un terrain a été trouvé, au bord du Rieu, sous la cave coopérative. Un accord a été passé avec le propriétaire du terrain. Le dossier technique est bouclé. Le 3 juin 2004 le Conseil municipal a rendez-vous avec la Ceremher de Mèze, entreprise maîtresse d'oeuvre, pour qu'elle présente le dossier et lance les appels d'offre et les demandes de subvention.

Patratras. En mars, un document arrive en mairie : le terrain choisi est en zone inondable. Interdiction d'y réaliser une station d'épuration ou toute autre chose. Cette zone inondable est celle du Rieu et non celle de l'Argues.

Après quelques discussions, une réunion est convoquée en mairie de Villedieu. Y participent des membres du Conseil municipal, les représentants de la Ceremher et les représentants de la Direction Départementale de l'Agriculture. Le but de la réunion était de voir ce qu'il était possible de faire pour sauver le projet de Villedieu. Henri Favier a présenté les documents et une argumentation solide sur le fond. Ce terrain n'est pas vraiment dans une zone inondable surtout si l'on tient compte des digues, de l'entretien du Rieu et de ce que nous "savons" tous sur la vie du Rieu. Il n'a guère été entendu dans un début de réunion qui a vite montré que tout le monde était un peu à cran.

Michel Coulombel a mis en avant le fait que tout le dossier a été fait en conformité avec une carte des zones inondables récentes, issue d'un document émanant de la préfecture du

Vaucluse intitulé "document communal synthétique des risques majeurs" et daté de septembre 2001. Ce plaidoyer de bonne foi n'a guère été entendu et le ton est monté une première fois lorsque le monsieur de la DDA a dit qu'on avait mal travaillé puisqu'on n'avait pas tenu compte de la carte. C'était un peu énervant ! Cette carte a été publiée récemment, réalisée selon une méthode nouvelle dite "géomorphologique" et que le refus s'appuie sur un arrêté ministériel de janvier 2004. Bref, il y a six mois ce n'était pas inondable et le projet passait !

Le ton est monté plusieurs fois au cours de la réunion, entre conseillers municipaux et DDA et entre DDA et Ceremher. "Fonctionnaire", "borné", "nuls", "on se demande comment ce dossier a été fait", "inféodé au pouvoir politique" et autres interjections ont animé cette réunion ! On a même entendu un conseiller proposer une démission collective du Conseil municipal pour protester...

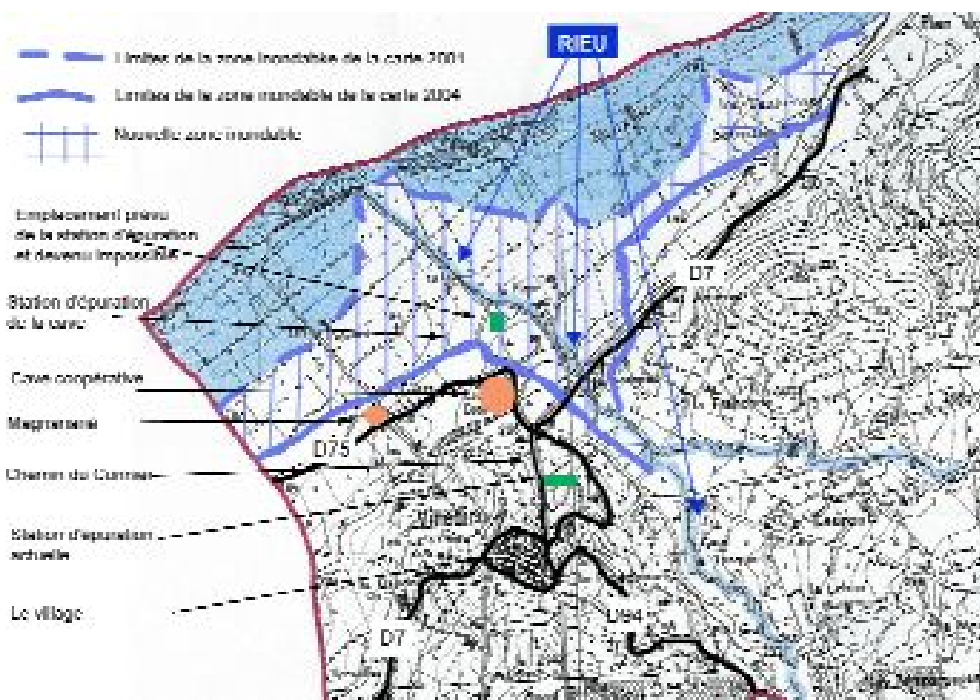
Il faut bien dire que c'est énervant. Le

risque sur le terrain choisi est bien faible (je n'ose pas dire nul) et qu'il est dommage (je n'ose pas dire absurde) qu'une application très stricte de règles très strictes oblige à recommencer un travail terminé et à remettre en cause une solution qui présentait de très nombreux avantages (tout en bas du village avec agrandissement de la desserte du tout à l'égoût, proximité avec le Rieu, éloignement des habitations, ...). Pour s'en rendre compte tout le monde peut se reporter au plan ci-dessous. A noter aussi que les maisons Arnaud, Raffin, Gimeno se retrouvent en zone inondable ainsi que la station d'épuration de la cave.

Une réunion de la commission environnement a eu lieu le lundi 24 mai : recherche d'un nouveau site. Une solution a peut-être été trouvée. Il faut néanmoins voir les propriétaires, refaire des études de sol, des mesures, etc. Le prochain Conseil municipal se penchera sur la question.

A suivre.

Yves Tardieu



## Une réussite avec "contest"

L'association du Skate park de Villedieu ouvre ses portes à tous les intéressés du skate et du roller. Avec l'aide du Circle team (l'équipe de skateurs du magasin de skate circle à Avignon) elle a organisé cette fantastique journée contest au skate park de Villedieu.

Cette journée a commencé à midi. Tous les jeunes se sont retrouvés sur le skate park pour s'échauffer avant la compétition.

vainqueur Christophe Ay sur Popol la Capuche.

Une autre activité fut proposée. Il fallait faire le plus gros ollie (saut). Le vainqueur a réussi à sauter au dessus de huit planches de skate !

Après le contest de skate a été improvisée une démo de roller. Les jeunes participant à cette démonstration avaient droit à trois

Martial prêt à se casser la gueule ?



Une partie de l'assistance

Pendant ce temps, l'équipe de Circle commençait à installer des banderoles et le DJ installait son matériel.

Une buvette était mise à disposition de tous. On y trouvait des gâteaux et des crêpes faits par des bénévoles ainsi que des boissons.



Damien prêt à s'envoler ?

Décomposé en trois poules (moins de douze ans, douze-quinze ans et plus de quinze), le contest consiste pour chaque concurrent à faire de son mieux pendant 45 secondes sur toute la surface du skate. A l'issue de la première manche, quatre concurrents sont qualifiés et s'affrontent ensuite pour participer à la finale. Le jury juge à l'applaudimètre et évalue le niveau technique. La finale des moins de douze ans a opposé Tanguy Bellier (vainqueur) et Damien Dénéreaz.

sauts. Le meilleur saut était retenu. Chaque concurrent passait à son tour.

Cette journée a été super bien organisée par l'association et Circle. Ce contest a été une journée plutôt conviviale car les concurrents étaient venus surtout pour s'amuser. Ça a été un moment de détente pour tous avec des gens qui venaient de loin.



Timmy flying in the sky of the skate park

Pour la deuxième poule, Thibault Paris est vainqueur de Martial Arnaud. En plus de 15 ans, pour la troisième poule,

Julien Bertrand,  
Martial Arnaud,  
Gaël Dieu,  
Jérémy Dieu,  
Timmy Fauque,  
Thibault Paris,  
Simon Tardieu

### LEXIQUE

En plus du dico provençal-français nécessaire à tout lecteur de La Gazette pour comprendre les histoires de Paulette Mathieu, un lexique skato-français s'impose désormais (et si par chance Paulette accepte de faire le prochain article sur le skate, pour la première fois au monde La Gazette sera en mesure de proposer un dico skato-provençal !).

- Skate : abréviation de skate board
- Skate board : une planche avec des roulettes
- Skate park : le terrain de planche à roulettes (à Villedieu, sur l'ancien terrain de foot, près du terrain de tennis)
- Skaters ou skateurs : pratiquant de la planche à roulettes
- Circle : le nom d'un magasin qui, à Avignon, vend des planches à roulettes
- DJ : abréviation de disc jockey
- Disc jockey : celui qui met les disques dans le tourne disques pour animer une soirée (ou une journée ou un contest...)
- Contest : démonstration de skate ou de roller prenant la forme d'une compétition (ou bien compétition de skate ou de roller prenant la forme d'une démonstration)
- Roller : patin à roulettes
- Ollie : saut à la verticale
- Démo : démonstration

Yves Tardieu

## Retour des anciens à l'école

Oui, il n'y a pas d'âge pour s'y lancer...ou du moins essayer !

Les quatre "étudiants", Caroline Lefèvre, Michel Coulombel, Henri Favier et Thierry de Walque se sont appliqués très sérieusement, avec l'aide de la sou-



riante et compétente Nadia, à entrer dans internet et y faire des recherches. C'était le lundi 10 mai de 10 h à 12 h sans pause. Ouf ! Retour à l'école, toujours de 10 h à 12 h, le surlendemain pour tenter de jongler avec le traitement de texte Word. C'était passionnant et le temps passa

trop vite.

Tout ceci dans les locaux de Net&Cie dans la zone artisanale de l'Ouvèze (à côté de l'ancien Techni Alarm) sous la direction attentive de Franck et Camilla Saumade ( Tél. 04 90 28 97 41 )

Puissions-nous faire des adeptes car je reste persuadé qu'Internet, cette "bibliothèque universelle", est un plaisir qui fait fonctionner la mémoire et... un moyen d'éviter l'isolement. Un ordinateur disponible (en dehors de l'école) pour tout Villadéen, est-ce un rêve ?

Thierry de Walque



## Moto ball

Après huit matchs, la moitié de la saison est presque passée. Avec quatre victoires (contre Houlgate, Vitry, Carpentras, Bollène) et un nul à Jonquières, le bilan est plutôt positif. L'équipe de Vaison est cin-

quième ex-aequo avec Houlgate. Le match au Palis est une rencontre de coupe contre Bollène le 6 juin. Après le 2-2 du match aller tous les espoirs sont permis. Le dernier week-end, une partie de l'équipe est allée jouer un match amical à



quième ex-aequo avec Houlgate. L'équipe a l'espoir d'accrocher les grosses équipes qui doivent venir à Vaison (Valréas, Neuville, ...) lors des matchs retour. Le prochain

match au Palis est une rencontre de coupe contre Bollène le 6 juin. Deux joueurs, Olivier Bernard et Anthony Fraudeau jouaient dans l'équipe des moins de 25 ans du "sud" contre la même équipe du

## Jeunes citoyens

Le Conseil régional des jeunes, en chiffres, c'est :

- 129 élus, composés de lycéens et d'apprentis, un par établissement, élus par les élèves ;
- une vingtaine d'encadrants, des personnes du Centre régional d'information jeunes qui gèrent le service CRJ, des universitaires et des responsables de l'académie ;
- une réunion par mois.

Les projets sont étudiés par cinq commissions :

- environnement ;
- santé : élaborer des plaquettes, des films et des CD-rom pour sensibiliser les jeunes au suicide, la conduite à risque sur le sida ;
- métiers : mettre en place plus d'information sur les différents débouchés ;
- créer un prix littéraire pour la région et mettre en place un chéquier lecture pour bénéficier de remises ;
- créer un projet de coopération culturelle avec les différents pays du pourtour méditerranéen.

Derrière ces chiffres il y a surtout l'enthousiasme pour les projets, l'inquiétude de la réussite, les coups de gueule et beaucoup de fous rires. C'est sûr, c'est le contribuable qui paye mais qui paye pour le dynamisme des jeunes, pour une meilleure cohésion sociale.

Il suffisait d'être présent au printemps des lycéens qui s'est tenu à Martigues, deux jours pendant lesquels lycéens et apprentis de la région PACA et aussi de jeunes Israéliens, Chypriotes, Algériens, Grecs, ... plus de trois mille, étaient là pour s'affronter en compétitions théâtrales, chorégraphiques, musicales et sportives, mais aussi tous là pour entonner avec fougue en chœur les mêmes refrains au moment du concert final.

Pour certains, c'est malheureux de le dire, nous reconnaissons bien là la "Vauzelle mania". Faire la fête, construire de solides projets tant culturels que tournés vers l'étranger et surtout rêver à un monde meilleur.

Si certains pensent encore qu'aucun jeune ne s'investit, qu'ils viennent nous rendre visite le 26 juin à l'Hôtel de région à Marseille, lors de notre dernière séance. Ils auront alors plus confiance en la génération future.

Maud Robert,  
17 ans,

élève au lycée Jean-Henri Fabre en 1ère ES,  
fille d'Yvonne Raffin, grande louchière,  
nièce de J-C du Centre,  
fait partie de la troupe théâtrale les Illuminés  
travaille à la Maison bleue en été.

"nord". Olivier Bernard, venu de l'équipe de l'enclave cette saison est l'un des deux nouveaux joueurs. Grégory Durand, fils d'Alain et Claudine, entrepreneurs de travaux publics au Palis, est la deuxième recrue. Alain Bertrand lui s'est arrêté. Outre les matchs, l'actualité du moto-ball, pour les semaines à venir, est l'or-

ganisation de la fête du Palis : repas et bal le samedi soir 3 juillet, brochettes, merguez et frites avec musique le dimanche 4 juillet.

Yves Tardieu

Ci-contre l'équipe au complet le 24 avril, jour du match contre Vitry.

## Thank you !

Le vendredi 16 avril la classe de cycle 3 (22 élèves) a participé au "challenge langues" à Vaison la Romaine. Nous sommes partis le matin en bus (pris en charge par la mairie) jusqu'au centre aéré, la Courte échelle.

Sur place les enfants ont retrouvé leurs petits camarades des écoles de Roaix, Rasteau, Cairanne, Le Crestet et Saint Romain en Viennois.

Chaque école a présenté une chanson ou saynète concernant le thème choisi cette année «les pays d'Europe». Pendant les cours d'anglais à l'école nous avons travaillé sur les différents pays, leurs habitants, les éléments culturels, la nourriture, etc.

Par équipe de six, les enfants ont ensuite passé des petites épreuves autour de 12 jeux différents, le tout en anglais.

Malgré quelques averses on a pu manger dehors. Nous avons terminé la journée par une remise de prix. MERCI !!!

Nieki Veilex

## Samedi 26 juin : l'école en fête

C'est bien un nouveau cru que le conseil de l'Amicale laïque propose cette année. L'idée est de créer une véritable atmosphère de fête amicale et familiale, en organisant notamment des jeux destinés aux petits comme aux grands et que chacun puisse y trouver plaisir au-delà de l'aspect matériel et organisationnel parfois lourd et le tout en gardant à l'esprit le but final : recueillir de l'argent pour aider à financer les sorties d'école, les classes nature des enfants, etc.

### Le programme

Lancement des activités dans la cour de l'école à 16 heures : jeux de massacre, de l'œuf, de la corde, course en sac, concours de boules, lapinôdrome, concours de dessin, concours d'échec, et ce n'est pas fini ! Pour toutes ces activités une participa-

tion sera demandée mais de nombreux lots récompenseront les vainqueurs. Il y aura un marché aux fleurs et plantes aromatiques préparé par les enfants qui ont fait eux-mêmes leurs boutures... Le nouveau site internet de l'école sera aussi présenté sur grand écran.

Vers 18 h 30, ce sera le spectacle des enfants, vu et revu par les maîtresses sur le thème du voyage. Brochettes, frites et gâteaux seront aussi proposés dès le début de la fête.

Apéritif et dîner assis avec au menu une salade provençale, une gardianne de taurillon, polenta, fromage et tartes (tarif : 15 euros). Le repas des enfants de l'école sera offert (saucisse-frites).

Vous pourrez réserver vos places à partir du 15 juin soit auprès de Laëtitia Mevel, directrice de l'école,

soit en appelant Denis Tardieu au 04 90 28 95 99.

Pour prolonger la fête tard dans la nuit, musique et danse seront au rendez-vous avec un « DJ » professionnel. Au cours de la soirée on procédera au tirage de la tombola. Cinq gros lots sont prévus : un lecteur DVD, un banc de jardin en teck, un skate, un jambon et du Châteauneuf du Pape. Les enfants commenceront la vente de leurs billets dès le début du mois de juin.

Le lendemain dimanche, rendez-vous pour finir les restes, reboire un coup et ranger le tout, pour que l'école puisse reprendre son cours normalement lundi matin !

Le bureau de l'Amicale



## Le clavier fou!

Le web de l'école de Villedieu



C'était une très bonne idée d'avoir donné aux enfants de l'école le moyen de raconter leurs histoires, parler de leurs occupations, de leurs projets. Ils avaient pour cela leur journal Le Stylo fou. Aujourd'hui c'est encore mieux, ils ont accès à internet pour diffuser leurs informations. Laëtitia Mevel nous avait déjà parlé de son projet de créa-



A Nîmes, Kevin Fernandez, ..., ...

tion d'un site pour l'école. C'est fait. Une journée de formation a été organisée au cours de laquelle Philippe de Moustier a aidé les institutrices à créer et mettre en place le Clavier fou. Elles ont ensuite conçu les illustrations et les animations du site avec les enfants. Avec quatre ordina-

teurs, dont deux renouvelés cette année, elles ont pu les initier à ce nouvel outil. Certains d'entre eux s'étaient déjà familiarisés sur celui de leurs parents, mais il fallait qu'ils reçoivent une véritable formation pour écrire leurs articles, les mettre en page et les illustrer de photos.

Laëtitia Mevel a trouvé à Nîmes une structure spécialisée dans l'accueil de groupes scolaires en liaison avec le Ministère de la culture. Les enfants du cycle 3 sont donc partis suivre un stage du 26 au 30 janvier. Durant cette semaine, ils ont pu compléter les connaissances qu'ils avaient acquises à l'école, découvrir de nouvelles techniques du traitement de texte et de l'image et apprendre à installer leurs articles sur le site. C'est toujours accompagnés de Laëtitia Mevel et Ghislaine Beloeil qu'ils vont sur internet travailler à leur journal ou consulter leur courriel.

Forts de ces nouvelles connaissances et de leur souci d'animer le Clavier fou, ils vont dans toutes les classes à la pêche à l'information ce qui permet la participation de tous les enfants de l'école. Ainsi Kelly a fait des collages de photos de têtards pour la classe de maternelle. Annibal a travaillé sur des clichés de photophores, écrit un

article sur le stage de Nîmes et les travaux faits à l'école. Mélanie a fait des résumés de livres qu'elle a mis sur le site accompagnés de reproductions des couvertures. Alice et quelques autres enfants ont raconté ce qu'ils avaient appris au stage et leur découverte du plus beau jardin de Nîmes, le Jardin de la fontaine. Sarah a réalisé avec un groupe de travail des collages de dessins qui ont été photographiés et placés sur le site. La composition des articles s'est faite lors de séances regroupant deux à trois élèves aidés de leur institutrice. D'ici à la fin de l'année scolaire, ils seront capables de réaliser seuls et de bout en bout une page écrite et illustrée.

La formation qu'ils ont reçue est un atout important pour accéder au B.I.I (brevet d'initiation à l'informatique) obligatoire pour le passage en 6<sup>ème</sup>.

Lors de la fête de fin d'année le site sera présenté à tout le monde par une projection sur grand écran. Il y aura à cette occasion des jeux et des cadeaux pour les gagnants.

L'adresse du Clavier fou : <http://perso.wanadoo.fr/ecole.villedieu>

Claude Bériot

## Cavistes indépendants

C'est à Villedieu que la FNCI, Fédération Nationale des Cavistes Indépendants, avait choisi de tenir l'assemblée générale de sa section Rhône-Alpes.

A l'initiative de M. Fierka, agent commercial de la Vigneronne pour l'ensemble du grand Sud-Est de la France, cette réunion était l'occasion pour Jean-Pierre Andrillat, le directeur de la cave, d'une promotion importante des différents crus.

A l'issue de cette réunion, Jean Dieu, le président de la vénérable confrérie Saint Vincent de Villedieu devait profiter de leur présence dans la commune pour introniser quelques membres de cette fédération.

Action de promotion certes, mais également geste convivial envers des acteurs importants de la vie économique de la coopérative.

Le président de la FNCI, Rhône-Alpes, M. Dupeuble, lors de la présentation de la fédération rappelle : *“Celle-ci a été créée il y a maintenant dix ans et regroupe 486 caves en France ce qui représente environ un tiers des cavistes du pays. Cette fédération est née du besoin de se regrouper en une plus grande force d'achat. Son orientation prochaine vise à se transformer en syndicat professionnel en se rapprochant de celui des épicereries qui représentent douze mille indépendants.”*

Jean Dieu a ensuite procédé à la cérémonie rituelle d'intronisation de trois nouveaux impétrants. Xavier Couquil, directeur de la maison des vins de Claix, Jean-François Dalle, directeur de la maison « Aux bons vins » de Lyon et Françoise Béatrix Fressenet de la « cave des Echansons » à Lyon. Outre leur professionnalisme et leur compétence en matière de promotion des vins ces trois personnes ont des qualités de fins dégustateurs et sauront « le villedieu défendre et éternellement l'aimer » comme l'exige l'appartenance à la vénérable confrérie. Sérieux, humour et convivialité ont dominé lors de cette cérémonie qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de la mairie en présence d'une cinquantaine de cavistes indépendants et de dix-huit confrères villadéens.

Cette assemblée s'est ensuite retrouvée dans les locaux de la coopérative où un abondant buffet l'attendait et permettait de découvrir, pour certains, et de déguster les différents vins de la Vigneronne. Les nombreuses médailles obtenues tant à la Foire d'Orange qu'au Concours général à Paris et ainsi que tout récemment à la Foire de Vinsobres renforcent l'image de qualité des vins de Villedieu. Les professionnels ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et cette journée de travail et de dégustation devrait avoir de bonnes retombées économiques pour cave coopérative.

Armelle Dénéreaz

## La transvilladéenne

Plus de deux cents personnes étaient au départ de la transvilladéenne sous la conduite d'André Macabet coiffé comme tous ses collègues vigneron de la coopérative d'une casquette de couleur rouge côtes du Rhône. Les randonneurs ont parcouru d'un bon pas les quelques huit kilomètres prévus, sillonnant vignes et vallons, oliveraies et sous-bois. Toute la flore et



les cépages se sont dévoilés avec par chance une brise rafraîchissante et un soleil radieux.

A mi-parcours une halte dégustation a permis aux plus fatigués de souffler et aux palais de se désaltérer de jus de fruits et autres nectars de la vigne.

On reconnaît à droite André Macabet battant le rappel des troupes et ci-dessous les vignerons attendant les randonneurs à la halte : André Bertrand, Sylvain Blanc, Florian Blanc Maxime Roux, Christian L'Homme, Pierre Cellier, Gilbert Daniel.



Au retour, en fin de matinée, c'est un concert de cors de l'orchestre d'Avignon qui fut donné à écouter et à déguster. Présenté avec humour et talent par Erik Sombret, cet instrument un brin mystérieux a, lui aussi, dévoilé quelques secrets.



Pour conclure cette manifestation, agapes et crus locaux ont réjoui les nombreux participants de la fête. Une grande réussite à l'actif de la Vigneronne et de ses adhérents.

Armelle Dénéreaz

## Subventions 2004

Tennis club Villadéen	260
Société de chasse	260
Société de lecture	260
Confrérie Saint Vincent	260
CATM	260
Association paroissiale	260
Gymnastique volontaire	260
Foyer des Aînés	1 760
Comité des fêtes	8 650
Mac Java	260
la Gazette	260
Coopérative scolaire	1 610
Amicale laïque	1 068

Association d'entraide	300
Association des maires	95
Office régional de la culture	63
ADIL	68
Secours populaire	61
Croix rouge	61
Ecole agricole de Richerenches	153
Ecole de cirque	240

Festival des soupes	76
Sapeurs pompiers	61
Féd. des accidentés du travail	61
Tour féminin cycliste	150
UCSV	300

CAUE	80
RAO	238
SIAA	4 886
Assoc. développement touristique	155
Syndicat mixte forestier	91
SPA Piégon	104

## Réunions du Conseil

### Mardi 8 juin à 21 h avec à l'ordre du jour :

- Résultats des études des commissions voirie et environnement
- Délibérations
- Questions diverses

### Mardi 22 juin à 21 h avec à l'ordre du jour :

- Réunion préalable au Conseil communautaire de la COPAVO
- Délibérations
- Questions diverses

## Villedieu fleuri

La municipalité de Villedieu participe à la campagne du Conseil général de Vaucluse : villes et villages fleuris.

Six jarres fleuries ont été installées sur les banquettes face à l'école, trois autres à la hauteur de la Ramade. A l'automne, le conseil général fournira des arbustes qui seront plantés dans différents endroits de Villedieu. Huguette Louis prend soin des fleurs, les soigne et les arrose avec amour. Malgré son bon exemple, des personnes indélicates sont venues se servir dans certaines compositions printanières. Faudrait-il un gendarme à chaque coin de rue ?

Yvan Raffin

## Villedieu nettoyé

Après accord avec la COPAVO, une balayeuse passe une ou deux fois par mois, ce qui contribue à faire de Villedieu, un village propre. A nous d'y contribuer aussi.

Yvan Raffin

## Villedieu à la COPAVO

Le 31 mars 2004, le conseil communautaire de la COPAVO s'est réuni à la bibliothèque, superbe réalisation, de Faucon. Les conseillers communautaires, un peu plus de 40, représentant les différentes communes avaient un ordre du jour très chargé. Un public très inhabituel était venu protester contre une des décisions prévues. Beaucoup de questions financières et techniques devaient être traitées : locaux de la COPAVO utilisés par le comité de Pays et le CEDER, clarification des relations entre le centre de loisirs (intercommunal) et le service jeunesse de Vaison, fonctionnement de la commission d'appels d'offre, préconsultation pour l'achat d'une benne à ordures, ...

L'augmentation de la taxe des ordures ménagères a également été votée pour équilibrer les coûts de collecte et traitement qui vont croissant. Une indemnité pour les conseillers communautaires a également été mise à l'étude. Le sujet, polémique, du jour portait sur le permis de lotir une zone artisanale à Entrechaux, en pleine zone agricole, dans la plaine du Crestet. Ce projet défendu par la commune d'Entrechaux et son maire, Xavier Bernard, suscite l'opposition de plusieurs associations compte tenu de son emplacement et de son ampleur actuelle ou à venir. Alors que Xavier Bernard et Alain Fauqueur, conseiller d'Entrechaux et président de la com-

mission de développement économique à la COPAVO, défendaient le projet et garantissaient qu'il ne s'étendrait pas et que les paysages seraient préservés. Un représentant du Crestet et Serge Boyer, délégué de Vaison, protestaient avec virulence au nom de la protection des paysages et d'une zone agricole. Le public, hostile au projet, manifestait son opinion par ses applaudissements ou ses protestations. Rémy Berthet-Rayne, dans une intervention très bien argumentée, a fait valoir que cette décision était prématurée et risquait d'engager la COPAVO dans des processus mal réfléchis et mal maîtrisés. Au moment du vote, il ne restait plus grand chose de ces débats. Trois conseillers seulement ont voté contre (Serge Boyer, Rémy Berthet-Rayne et l'élu de Crestet), un s'est abstenu (Jean-Louis Vollot) et tous les autres ont voté pour.

Les questions diverses ont permis d'aborder la demande que Villedieu avait faite à la COPAVO de participer au financement du skate-park en arguant du fait que celui-ci est fréquenté par de nombreux enfants de la communauté. La commission chargée de cette question a refusé cette demande. L'association du skate pourra solliciter les communes éventuellement en fonction de la fréquentation a-t-il été dit.

Yves Tardieu

## Eoliennes

Les communes de Visan et Vinsobres sont en pourparler pour l'installation d'éoliennes face à Villedieu. La commune de Saint-Maurice qui a des limites mitoyennes avec celles de Visan et Vinsobres, est contre cette installation. Jean Paul Hansen de Saint-Maurice nous a communiqué quelques remarques. Tout d'abord une éolienne a un mât de 100 m, des pales de 60 m. La fusée porte pales pèse 16 tonnes. Une ligne de crête ornée d'une dizaine d'éoliennes enlaidirait le paysage et nous serions aux premières loges. Les autres communes n'ont pas à supporter des nuisances alors que seules les communes où se trouvent les éoliennes perçoivent des compensations.

L'E.D.F. rachète le courant (décret Cochet) 55 centimes du kW et le revend à peu près au même prix H.T au consommateur.

Le nucléaire ne peut en aucun cas être remplacé par l'éolienne, il faudrait pour remplacer une

centrale comme celle du Tricastin multiplier une installation comme celle de Donzère et ce Marseille à Dunkerque.

En cas d'arrêt de fonctionnement des éoliennes c'est au propriétaire du terrain de les démonter. Les privés, dont les capitaux vont changer le statut d'E.D.F, accepteront-ils de payer aussi cher le kW ?

Les éoliennes de Donzère ont été subventionnées par des capitaux d'état - Caisse des dépôts et consignation et Région Rhône-Alpes. On parle maintenant de privatiser la société installatrice après versement des subventions.

Une éolienne consomme 15 kW/h pour pouvoir fonctionner. Au dessous de cette production elle ne fournit aucun courant et au-delà de 90 km/h il faut arrêter les pales pour éviter l'accident.

Donzère aurait produit 17 % de la production prévisionnelle annuelle.

Yvan Raffin

## Eoliennes au conseil

La Copavo a adopté une motion contre les éoliennes. Le conseil municipal a dû en débattre pour l'adopter ou la rejeter. Cette motion a été adoptée par six voix pour, trois contre et une abstention.

Cette motion affirme qu'un "projet éolien ne nous paraît pas

compatible avec la réelle qualité paysagère du lieu, ni avec les efforts entrepris, notamment par les professionnels viticoles pour valoriser ce terroir".

La Gazette reviendra sur ce sujet dans un prochain numéro.

Y.T.

## Petites nouvelles du PLU

- Deux projets de camping ont été présentés en mairie : l'un sur la route de Vaison en dessous du cimetière avec un projet important et un autre de moindre ampleur au pied de Saint Claude, quartier le Rocquas. Par neuf voix contre et deux abstentions, le conseil municipal a décidé de "suspendre toute réalisation de camping dans l'immédiat".

- Une zone artisanale est inscrite depuis l'origine au POS. Elle est située près de la cave coopérative. Il ne s'y est jamais réalisé d'installation malgré de nombreuses demandes, les propriétaires n'étant pas disposés à vendre. Après des mois de discussion tounant en rond, le conseil a décidé par six voix pour, deux contre et deux abstentions de supprimer la zone artisanale dans le prochain plan local d'urbanisme.

Yves Tardieu

## Elections européennes

Le 13 juin est à nouveau un jour de scrutin. Nous allons élire les nouveaux députés européens et dix jours avant, c'est le calme plat. Nous ne connaissons même pas le nom des gens pour lesquels nous pourrions voter. Pour ceux qui croient aux principes de la démocratie et de la République cette situation est inquiétante et tous ceux qui font tout pour parler d'autre chose (ou de rien) ne jouent pas leur rôle.

Une des raisons pour lesquelles on parle moins de cette élection est la réforme du scrutin faite par le gouvernement. Auparavant, tous les Français votaient pour des listes nationales. Il y avait donc des têtes de liste responsables de leurs succès et un débat national (la dernière fois il y avait, par exemple, des listes Sarkozy, Pasqua, Hollande, Cohn-Bendit, ...). Pour éviter un échec électoral, le gouvernement a réformé le scrutin (comme il l'avait fait pour les régionales ...). La France est découpée en huit et nous appartenons à la circonscription "sud-est" avec les régions Rhône-Alpes et Corse. Dans ce "sud-est", nous allons élire 13 députés européens. Il y a aussi le "est", le "ouest", ... Ces circonscriptions ne semblent guère répondre à l'objectif officiel : rapprocher les élus des citoyens. Avec ce système, on est sûr de ne pas entendre parler des candidats : ils ne sont pas connus au niveau national (Françoise Grossetête est la tête de liste pour l'UMP dans le "sud-est"), les circonscriptions sont trop grandes pour qu'ils puissent faire une campagne de proximité et, par exemple, il n'y a aucun média qui couvre la circonscription électorale.

Il faut faire avec, de toute façon, et cette situation n'a pas diminué les vocations : il y a dans le "sud-est" 21 listes. En recevant les papiers on les découvrira : inutile d'en dire plus maintenant. Si on ne va pas voter ce ne sera pas parce qu'on a pas eu le choix.

L'élection se déroule à la proportionnelle à un seul tour. Il faudra donc à peu près 8 % des voix pour avoir un élu dans le "sud-est". A noter aussi que pour ces élections les étrangers de l'Union européenne peuvent voter sur leur lieu de résidence (donc les Hollandais, Belges, Danois, Maltais, Slovénes, Polonais, ... résidant à Villedieu peuvent voter ici) à condition bien sûr de s'être inscrits sur les listes électorales. Ils peuvent être candidats aussi et le pilote automobile finlandais Ari Vatanen est candidat dans notre circonscription sur la liste UMP.

Enfin, s'il me paraît étrange de considérer qu'un habitant de Bourg en Bresse est dans le même "sud-est" que moi et pas un habitant de Pont-Saint-Esprit qui lui est dans le "sud-ouest", ces élections dans l'outre mer deviennent caricaturales : tous les territoires d'outre-mer sont regroupés, de la Polynésie aux Antilles, de la Réunion à Saint-Pierre et Miquelon, le tout pour élire trois députés qui représenteront la planète entière ! Tout ceci est bien étrange et mystérieux, un peu comme les pouvoirs du parlement européen dont on ne nous parle jamais... Peut-être parce que les députés européens français sont ceux qui y siègent le moins avec les Italiens.

Yves Tardieu

# La saga des déchets (4)



*Pleine, débordante même ... Cela est normal en fin de semaine avant le passage des camions poubelles. Ce qui est plus affligeant c'est le contenu ! Sur le dessus apparaissent cartons et bouteilles en plastique qui n'ont pas leur place dans les conteneurs des ordures ménagères. Quel dommage que de tels trésors soient jetés, abandonnés avec tant de dédain et de mépris à cet endroit quand on en connaît la richesse.*

*L'article ci-dessous nous éclaire sur la question, mais à toutes fins utiles il faut savoir que ces matériaux sont recyclables ce qui évite la pollution, l'encombrement des sites d'enfouissement.*

*Ils génèrent de l'argent, des emplois dans les centres de tri sélectif qui les revendent à des entreprises pour lesquelles ce sont des matières premières secondaires à un coût intéressant ! Alors pourquoi continuer ainsi ?*

Dans le n°17 de la Gazette, en mai 2003, Claude Bériot s'indignait, tristement, à la vue des décombres abandonnés sans vergogne sur le terrain de l'ancien ball-trap. Un peu plus tard, dans le n°19, en septembre 2003, Anne Kastens s'élevait, ironiquement, sur le mauvais emploi des conteneurs à huiles, verres, et ordures ménagères.

Des efforts ont été faits à Villedieu dans le dépôt des déchets aux endroits qui leur sont réservés, mais cela est encore insuffisant. On découvre souvent dans les conteneurs d'ordures ménagères des "encombrants" (qui portent bien leur nom), objets divers qui n'ont rien de ménager : cartonnages, verres, plastiques, qui ont pourtant leurs bacs réservés.

## **Quels sont les inconvénients de l'absence de tri ?**

Il y a tout d'abord le préjudice porté à l'environnement.

- Les poubelles qui débordent parce que mal utilisées ;
- Les décharges sauvages inesthétiques et néfastes pour la faune, la flore et les nappes phréatiques ;
- Les déchets de toute nature mélangés aux ordures ménagères, nocifs eux aussi pour les sols où ils sont enfouis ;
- Les odeurs désagréables du fait d'ordures versées à même les conteneurs ;
- Les zones d'enfouissement qui s'étendent de plus en plus puisque lorsque les alvéoles étanches d'un site sont pleines, celui-ci est rebouché, fermé et l'on en ouvre un autre.

Le deuxième préjudice est économique. Les ordures ménagères de la Communauté sont dirigées à Orange au centre d'enfouissement technique (C.E.T). Le coût en est très élevé d'autant plus que le poids des ordures

(450 kg par personne et par an) est alourdi de celui des déchets qui ne devraient pas s'y trouver.

Ce sont les habitants qui assument la charge de cette prestation dans le cadre de leur taxe foncière, charge supportant une TVA de 19,60 %. Diminuer le volume de ces ordures c'est diminuer les frais de leur traitement et, par le fait même, les taxes. L'augmentation des taxes a d'ailleurs été votée à la réunion du conseil communautaire de la COPAVO.

## **Ce qui ne part pas à Orange :**

- Les verres, un produit recyclable à 100 % et à l'infini. Ils sont triés et revendus à des entreprises qui fabriquent de nouveaux emballages en verre. En 2001 ce tri a permis de recycler l'équivalent de 3 milliards de bouteilles.
- Les emballages plastiques qui sont, soit brûlés, ou mieux encore, recyclés en une quantité d'objets de la vie quotidienne (vêtements, balais, ...). En 2001, 80 000 tonnes de pétrole ont été préservées grâce à ce recyclage.
- Les emballages en aluminium. En 2001, 7 000 tonnes ont été recyclées en matériels de toutes sortes (sièges, pièces mécaniques, ...) ceci a permis d'économiser 95 % de l'énergie qui aurait été nécessaire à la fabrication de ces mêmes objets. Il faut ajouter à cela la préservation des ressources naturelles : une tonne d'acier recyclé économise une tonne de minerai de fer, et ne pas oublier qu'une boîte en acier mettrait 100 ans à disparaître.
- Les emballages carton. Aujourd'hui chaque tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser deux tonnes de bois. En 2001, 15 000 tonnes, soit 577 millions de briques, ont été triées puis recyclées en papiers cadeau, ménager et de papeterie
- Les huiles et les piles pour lesquelles des conteneurs appropriés ont été ins-

tallés dans certains villages et à la déchetterie à Vaison.

- Les broussailles et autres déchets verts qui peuvent également être déposés à la déchetterie. Il est à noter que la Copavo propose, pour une vingtaine d'euros, des bacs à compost individuels de 325 litres.

- Les médicaments et radiographies, sources de pollution grave, à ne pas jeter aux ordures ou dans les eaux usées.

- Les vêtements usagés. Des conteneurs ont été placés dans les communes. Celui de Villedieu est dans la cour de l'école.

Ces produits sont traités au centre de Montélimar où ils sont classés par nature. Ce service-là bénéficie d'une TVA de 5,5 %, une économie par rapport à l'enfouissement, et surtout une économie en ressources naturelles. Ce sont des entreprises privées, sous contrat, qui rachètent l'ensemble de ces produits. Eco emballage, partenaire financier de la Copavo qu'il a aidée à mettre en place le tri sélectif, lui reverse des subventions qui augmentent en fonction de l'importance de la collecte. Le traitement des ordures ménagères ne bénéficie pas lui de subventions et ces charges seraient plus importantes encore si le tri sélectif n'existait pas.

Claude Bériot et  
Amelle Dénéreaz

## **Horaires d'ouverture de la déchetterie - du lundi au samedi :**

- du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril :  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
- du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre :  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

*\* les chiffres annoncés portent sur l'ensemble du territoire national*



## Contrat de rivière Aygues-Eygues

Mercredi 28 avril se sont réunis à Saint-Roman de Malegarde, les représentants de toutes les communes riveraines de l'Aygues et tous les partenaires concernés par le Contrat de rivière Aygues-Eygues qui vient de voir le jour.

Sous la présidence de Jean Garcia, président du SIDREI (Syndicat intercommunal des rives de l'Eygues inférieure), maire de Saint-Maurice sur Eygues, cette réunion avait pour but de présenter le comité de rivière qui a été constitué par arrêté inter-préfectoral en juillet 2003 après que le dossier de candidature ait reçu l'agrément du Ministère de l'environnement le 12 février 2002. Deux vice-présidents l'assisteront : Raymond Long président du SIAA (syndicat intercommunal de l'Aygues en Vaucluse), maire de Saint-Roman de Malegarde et M. Haro, vice-président du SIDRESO (syndicat intercommunal des rives de l'Aygues supérieure et de l'Oule)

Jean Garcia se félicite de ce premier résultat : *«il est parfois difficile de se concerter et de concilier les intérêts divergents, considérant que la rivière prend sa source dans les Hautes Alpes, que 70 % de son cours traverse la Drôme pour enfin se jeter dans le Rhône en Vaucluse, qu'il faut protéger 70 % de la population concernée par des risques d'inondation, que l'Eygues coule en trois départements et deux régions, en milieu montagnard, en plaine viticole et en zone urbaine, ce ne fut pas chose aisée»* confie-t-il.

Anecdotique, s'il en est, l'orthographe même de la rivière qui s'appelle Eygues en Drôme et Aygues en Vaucluse justifie les deux orthographes dans l'appellation même du contrat car il faut ménager les susceptibilités !

*« Ce comité de rivière a donc pour rôle de piloter l'élaboration du contrat qu'il suit et qu'il anime.*

*Il joue le rôle de lieu d'infor-*

*mation, de concertation et de validation du contenu du contrat. Il s'est structuré en comités techniques et groupes de travail ad hoc en fonction des trois volets principaux du contrat qui sont :*

*- la qualité des cours d'eau et l'assainissement*

*- l'aménagement des cours d'eaux, l'entretien et la gestion du risque d'inondation*

*- la mise en valeur du patrimoine, l'animation et le suivi du contrat.*

*Ces commissions, en fonction de leurs compétences, seront assistées dans leur tâche par les référents techniques des départements, ainsi que d'un bureau d'études qui sera retenu par le SIAA-SIDEI-SIDRESO et les Hautes Alpes (Communauté de communes des Baronnies) »* explique Jean Garcia qui ne ménage pas sa peine pour que ce comité fonctionne au mieux et que ce contrat réponde aux grands enjeux fixés. Beaucoup de pain sur la planche donc.

Les prochaines actions qui vont être menées très rapidement

sont les premières réunions des commissions de travail mises en place lors de la réunion du 28 avril et la validation du cahier des charges pour désigner le bureau d'études qui aura en charge l'écriture du contrat de rivière. Deux techniciens, M. Balufin et de M. Bulet, assistent les élus du syndicat dans ce dossier. *« Je souhaiterais très fortement que ce contrat soit écrit avant fin 2006 compte tenu des prochaines échéances municipales. Un tel contrat est important pour toutes les communes petites et grandes car il signifie un engagement financier contractuel plus important notamment de la région Rhône-Alpes et fait s'engager les partenaires "financeurs" à un taux de subvention établi pour cinq ans au contrat ce qui nous permet donc d'envisager des projets importants d'aménagement et absolument nécessaires, comme par exemple une station d'épuration. »* conclut Jean Garcia.

Armelle Dénéreaz

## Quel chantier !

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous suivons de chez nous l'avancée des travaux de mise en sécurité des départementales 7, 51 et 75 entre Buisson et la Drôme vers Mirabel.

Travaux d'enfouissement des lignes France-Télécom, suppression des poteaux jugés dangereux, élargissement de la chaussée par endroit, abattage de haies gênantes qui finissent en fumée après de longues journées d'agonie, etc. Enfin nous devrions avoir une belle route d'ici fin juillet 2004 selon que M. Trin m'a dit.

Domage que le printemps ait été choisi pour pratiquer de tels chamboulements dans une région où les touristes, malgré le temps maussade, ont choisi de venir.

Tant pis, la patience est de rigueur et le système débrouille aussi. Quelle chance que les petits chemins situés derrière



notre maison soient accessibles et carrossables et permettent ainsi de biaiser et d'arriver à destination sans trop de problèmes - enfin pour les heureux usagers de la route possédant une voiture légère...

Pour les bus et camions c'est autre chose ... Pour y arriver il faut savoir qu'avant 8 h 30 le matin, qu'entre 12 h et 13 h 30

et qu'après 17 h 30 les jours ouvrables on circule, ainsi que les week-end naturellement ! Donc une fois prévenus, les chauffeurs peuvent se débrouiller !

Bon enfin, une fois ces petits

désagréments assumés, il est réconfortant de constater que les travaux progressent vite et bien grâce à APPIA Vaucluse, que nous saluons au passage, et que petit à petit les inconvénients et les obstacles se déplacent chez les voisins. Chacun son tour !

Pourvu que grâce à tout cela, les poteaux aient disparu, que le téléphone fonctionne, que l'eau soit encore potable, que la lumière soit et que nous soyons un jour cablés et reliés à l'ADSL... On peut toujours rêver !

Armelle Dénéreaz

Pour tout renseignement sur la circulation, on peut s'adresser en mairie et à la DDE auprès de M. Trin au 04 90 36 58 12.

1931-2004

Nous avons publié cette photo en juillet 2003. Il s'agit de la photo de la classe des jeunes filles en 1931. Elle a été prise à l'époque où l'école actuelle n'était pas encore

il n'y en a aujourd'hui que cinq qui sont décédées. C'est ce qui nous avait donné l'idée d'organiser des retrouvailles en décembre avec le Club des aînés.

André, Lucien, Yvon et Martine. Suzanne est morte il y a 10 ans maintenant. Léonce Armand a quitté Villedieu il y a longtemps et habitait à Orange. Ses parents avaient une bou-

a laissé la place à Raoul Chauvin, revenu des camps de prisonniers et à qui la place avait été promise. Elle a alors travaillé dans les mairies de Buisson et Saint-Roman. Elle est revenue travailler à Villedieu à la retraite de Raoul Chauvin et est restée jusqu'à sa mort, à quelques jours de sa retraite. Elle est la mère de Nadine Bernard, la secrétaire actuelle. Cet article est aussi l'occasion de saluer son mari Albert Bonnet qui séjourne à Nyons dans la maison de retraite Fontgères. A 87 ans, il est le seul veuf lié à cette photo.



*Au troisième rang, de gauche à droite : Paulette Bouche, Lucienne Bouche, Marie Baldissera, Suzanne Barthalois, Suzanne L'Homme, x ou y, Léonce Armand, Hélène Breton, Paulette Chastan (l'institutrice).*

*Au deuxième rang : Olga Fauque, Berthe Romieu, Marie Capodano, Marie-Louise Bagnol, Gilberte Coulet, Marguerite Sirop, Raymonde Ayme, Lucie Hommage.*

*Entre le premier et le deuxième rang à gauche : Yvette Bagnol.*

*Au premier rang, de gauche à droite : Andréa Teton, Marthe Chedoz, Lucile Pasquier, Odette Aubéry, Evelyne Auphand, Simone Ayme, Fernande Bouche.*

construite et où la classe se faisait au château. Quelques unes d'entre elles ont eu l'occasion de finir leur scolarité dans l'école actuelle. Nous avons évoqué dans un numéro ancien l'école de cette époque grâce à Marguerite Cellier.

Il est temps (on a même un peu de retard !) de dire qui est qui sur cette photo et de reconnaître dans ces très jeunes filles de nombreuses octogénaires que nous croisons dans le village. Il est remarquable en effet de constater que sur les 25 élèves de 1931,

Les disparues sur cette photo sont Suzanne L'Homme, la soeur d'Antonin, qui a épousé Aimé Bertrand et qui est la mère de Daniel,

cherie dans la Grand'rue et son frère vit toujours à Vinsobres. Marthe Chedoz est décédée en 1985. Elle a longtemps été secrétaire de mairie. Elle a commencé pendant la guerre à

aider le secrétaire de l'époque, Clovis Arnaud, en gérant les tickets de rationnement. A la Libération, elle

quitté le village pour la région toulonnaise où elle est morte en 1979. Il est probable aussi que l'institutrice, Paulette Chastan soit décédée mais personne ne sait ce qu'il en est. Elle était originaire de Valréas.

Il y a aussi les deux élèves dont la trace s'est perdue. Au troisième rang, entre Suzanne L'Homme et Léonce Armand, nous avons deux possibilités. Il pourrait s'agir d'une jeune fille dont le nom était Barni et qui, venant de l'assistance publique, avait pour famille d'accueil M. et



**Suzanne Bertrand et Marthe Bonnet**

Mme Roux (rien à voir avec Maxime ou Marcelle...) qui habitaient alors dans la maison appartenant à Simone et Georges Astruc. Il pourrait s'agir plus sûrement de Marie-Jeanne Beynet, qui habitait à Buisson, ses parents étant fermiers dans une exploitation agricole sur la route de Roaix. Au deuxième rang, Marie Capodano était la nièce du postier de l'époque.

**E**lles ont passé leur enfance à Villedieu et vivent dans le voisinage de Villedieu. Paulette Bouche (Bernard), Lucienne Bouche (Joffre) et Fernande Bouche (Boïno) étaient les filles du moulin. Lorsque le moulin s'est arrêté dans les années 50, il fut racheté par la famille Cellier. Chacune des trois soeurs a fait sa vie plus ou moins loin de Villedieu. Lucienne dans le Var et Fernande à Nice avant de revenir vivre à Vaison-la-Romaine.



**Paulette Bouche (Bernard), Lucienne Bouche (Joffre), Suzanne Bartalois (Labit), Berthe Romieu (Hausatte), Lucile Pasquier (Cornud), , Gilberte Coulet (Carret), Simone Ayme (Boustie), Marguerite Sirop (Cellier), Fernande Bouche (Boïno), Lucie Hommage (Bonfils), Héléne Breton (Tortel)**

Paulette, elle, vit à Entrechaux. Elles sont venues toutes les trois pour ces retrouvailles à Villedieu où elles ont encore des relations. Odette Aubéry a vécu longtemps à Villedieu longtemps, mariée à Paul Monier, qui installait des postes de télévision. Ne pouvant se déplacer, elle

n'a pu venir participer à cette rencontre. Elle l'a vivement regretté et adresse à travers La Gazette un salut amical aux Villadéens. Lucie Hommage (Bonfils) vit à Roaix. A cette époque elle habitait à la ferme "Peticard" où ses parents étaient fermiers (maison actuelle de Caroline et Guillaume Lefèvre, sous la Magnanarié).

**E**nfin, il y a celles que nous côtoyons sur le barri, à l'épicerie, dans les chemins ou au Club des aînés car elles vivent à Villedieu.

Ainsi, nous voyons plus ou moins souvent dans le village Gilberte Coulet (Carret) qui est revenue à Villedieu après avoir habité la majeure partie de sa vie à Avignon. Il en est de même de Suzanne Barthalois (Labit) qui a travaillé dans une clinique à Orange puis a suivi son mari

sur ses lieux de travail (Orange puis la Normandie). Berthe Romieu (Hausatte) habite à Buisson et participe aux activités du Club des aînés à Villedieu. Lucile Cornud, Héléne Tortel et Marguerite Cellier ont vécu à Villedieu, mariées à des agriculteurs. Olga Fauque (Marcellin), Andréa Téton et Evelyne Auphand (Benoit), Marie Louise Bagnol et Raymonde Aymene ne sont pas venues ou n'ont pas pu venir.

**J**e remercie Evelyne Auphand, que nous voyons quelquefois sur le pas de sa porte, dans la rue de l'Hôpital, lorsque nous allons de la place à l'épicerie. Elle m'a prêté la photographie et a longuement évoqué le passé avec moi. J'en profite pour remercier toutes celles qui m'ont accueilli gentiment avec lesquelles j'ai pu évoquer le passé. Au fil du temps, une des raisons pour moi de faire ce journal réside dans le plaisir de ces rencontres et de ces histoires à faire partager. Et s'il y a des erreurs ou des oublis dans ce texte, et il y en a, je serais content d'y revenir pour compléter ou corriger. Il faut seulement que je le sache...

Yves Tardieu  
04 90 28 76 64

## Photo mystère



**Un Villadéen a trouvé cette machine en déménageant une maison. A quoi sert cet objet ? Quelle est sa valeur ? Quelle est son histoire ?**

## Faire le lézard à Villedieu

Dès qu'il fait beau, il paresse au soleil et recherche en particulier les terrasses bien exposées au sud. Il ne bouge presque pas, il profite des rayons de soleil sur sa peau. De son nez pointu, il flaire l'air avec précaution. Il est bien connu de tous les Villadéens...vous pensez à quelqu'un en particulier ? Eh bien non, vous avez perdu : c'est un animal, le lézard des murailles ou lézard gris, *Lacerta muralis*.

Mince, plat, une longue queue, une couleur brune ou grise avec des marbrures plus ou moins nettes, de 10 à 15 cm de long : c'est lui. On le voit beaucoup sur les murs des maisons, dans les jardins et sur les sentiers autour du village, et cela, en toute saison. Mais il est farouche et fuit rapidement lorsqu'on le dérange. Autre signe distinctif : le lézard des murailles n'aime pas le mistral, il ne sort pas s'il y a du vent. Par ailleurs, l'été, aux heures les plus chaudes, il fuit le soleil... Là encore, on voit une certaine ressemblance avec le comportement du Villadéen moyen.

Comme il a une meilleure vision sur le côté, à cause de la position de ses yeux, on peut plus facilement l'approcher en lui faisant face, très, très lentement. Mais le capturer est une

autre affaire... Rapide comme l'éclair, il plonge dans un trou ou une fissure de mur et ne réapparaît ensuite que très prudemment. Là-dessus, une anecdote,



*Lacerta viridis* à gauche et *lacerta muralis* à droite

racontée par une Villadéenne : enfants, ils s'amusaient à tendre une perche avec une ficelle et un nœud coulant au-dessus des nids de lézards gris pour les capturer, et ensuite les relâcher. « Je n'ai réussi que deux fois, dit notre intrépide. Les lézards étaient trop malins ».

S'il est agrippé par la queue, ou bien mordu par un autre animal dans cette partie du corps, le lézard gris l'abandonne pour mieux fuir. C'est ce qu'on appelle une queue autotomique : l'animal est capable de s'amputer spontanément de cet organe et survit à cette amputation. La queue va ensuite repousser, mais attention, une fois dans sa vie seulement ! Par la suite, elle ne sera plus

sujette à l'autotomie.

En général, ce petit animal n'est pas importuné par les humains, même s'il vit dans les

murs des maisons. Il faut dire qu'il est inoffensif et qu'il a une apparence plutôt sympathique pour un reptile. Il faut simplement veiller à lui laisser son territoire intact (et ne pas cimenter, par exemple, les murs de pierre où il niche). Sa « réputation », par ailleurs, est bonne. On le considère plutôt comme un ami des hommes. Il paraît qu'au Moyen Age on disait que lorsqu'un lézard voyait un serpent menaçant s'approcher d'une personne endormie, il lui sautait subitement sur le corps pour la prévenir du danger.

Ce petit reptile joue vaillamment son rôle dans l'écosystème. Il se nourrit essentiellement d'insectes, notamment d'araignées et de mouches.

Vous souvenez-vous de l'explosion de populations d'insectes en juin dernier ? Il a contribué à la contrôler, notamment avec les martinets et les chauves-souris, espèces qui sont par ailleurs bien présentes ici. Quant à ses prédateurs, ce sont principalement les couleuvres, les vipères, les oiseaux de proie et les chats... encore que le matou domestique moyen manque singulièrement de vitesse pour agrémente son menu ordinaire de lézard des murailles.

Enfin, signalons qu'il a de la famille en Provence, notamment un cousin nommé *Lacerta viridis*. C'est un lézard vert d'environ 20 cm de long qu'on voit aussi parfois dans nos jardins et qu'on doit impérieusement protéger car il est menacé de disparition. Il y a aussi le fameux lézard ocellé, un grand lézard jaune qui vit dans les garrigues. Avec ses 60 cm de long, c'est le plus grand lézard d'Europe. On le dit ocellé parce que pendant la période des amours, les flancs du mâle se couvrent d'ocelles bleues. Bleues sur fond jaune, avec un décor de calcaire gris et de végétation brûlée par le soleil... dommage que Van Gogh ou Cézanne n'étaient pas naturalistes, cela aurait fait de superbes sujets de peinture !

Jean-Pierre Rogel

## B u i s s o n

### Vaison la Rousse ou Suze la Romaine ?

Le Syndicat de défense des vignerons de Buisson vient de tenir son assemblée générale annuelle. Au cours de cette réunion des dossiers importants ont été abordés.

Après un compte rendu moral donné par le président Marc Castellano, le bilan financier laisse apparaître un solde positif de 2 632.81 €. Lors du

renouvellement du bureau ont été réélus, Frédéric Haut, Laurent Rinci et Jean-Jacques Blanc.

Ce fut ensuite au tour de Catherine Thomas du FRE-DON PACA (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) de prendre la parole et de présenter le plan de

lutte obligatoire contre la flavescence dorée. Elle a détaillé les symptômes de la maladie, les zones de contamination, la carte des zones de lutte obligatoire, la méthode de lutte et enfin le contrôle portant sur l'efficacité biologique qui pourra être effectué. « En conclusion la flavescence dorée est une sorte de virus qui

*n'a aujourd'hui pas de remède. La seule solution est l'arrache-ge mais avant d'en arriver là, la seule parade efficace est de lutter à titre préventif contre le vecteur de la maladie. Il est donc nécessaire, dans l'intérêt de tous de déclarer les souches suspectes afin de les analyser »* explique-t-elle.

Ce sujet inquiétant donne lieu

à un débat au cours duquel Mme Thomas rappelle que des contrôles seront effectués, des rappels et éventuellement des sanctions très lourdes sont prévues pour ceux qui ne respecteraient pas l'arrêté préfectoral concernant la lutte obligatoire contre la maladie.

L'autre sujet brûlant de la réunion : le "dossier Villages" pour lequel Florence Moralés, représentant l'INAO a retracé l'histoire. Depuis de longs mois, Buisson est en pourparlers pour accéder à l'appellation nom de commune mais le choix de ce nom est difficile et laisse apparaître de nombreuses tensions et tiraillements entre les différents membres du syndicat.

En résumé la commission de l'INAO devant statuer sur ce dossier se prononce pour que Buisson se rattache à l'appellation Vaison la Romaine dans le respect d'une logique de terroir, vignoble de coteaux, délimité naturellement au nord par



la rivière Aygues. «La commission a pris acte du fait de la décision du Syndicat de Villedieu de rejoindre le dossier Vaison la Romaine. Elle a indiqué que les communes de Buisson et Saint-Roman de Malegarde devaient également intégrer ce dossier afin d'assurer une cohérence de terroir. Elle a pris note du souhait des syndicats de Villedieu et Vaison la Romaine d'accueillir les communes de Buisson et Saint-Roman de Malegarde. Elle souhaite maintenant disposer des nouvelles caractéristiques de la production (volumes, taux

de revendication, unités de vinification). Lorsque ces informations seront transmises et que les critères seront satisfaits, il restera à vérifier de la qualité et des cohérences des produits à l'occasion d'une future dégustation organisée par les services de l'INAO sur les bouteilles de commercialisation ou sur cuves prélevées à la propriété». Dans l'état actuel des choses Florence Moralés conclut : «Soit vous décidez de ne pas faire de Côtes du Rhône Village avec nom de commune et c'est votre droit, soit vous acceptez les

préconisations de la commission et vous allez avec Vaison la Romaine ».

Laurent Ayme déplore le manque de débat depuis mai 2002 et qu'aucune assemblée n'ait été convoquée à l'époque pour traiter d'un

dossier aussi important. Il souhaite que chaque syndiqué se prononce clairement sur la question.

Un débat houleux s'ensuit. Pour conclure « Cette décision devra être prise par un vote, celui-ci n'étant pas à l'ordre du jour de l'assemblée générale, une assemblée extraordinaire devra être convoquée pour permettre ce vote prochainement, » a décidé le président Marc Castellano.

Dossier à suivre....

Armelle Dénéreaz

## Vide-grenier

Les rues de Buisson se sont animées aux mille couleurs des objets en vente lors du vide-grenier annuel organisé par l'association « Buisson, loisirs et fêtes » ce dimanche de Pentecôte. C'est avec une habitude maintenant certaine que Buissonnais et exposants, venus parfois de loin, s'installent ainsi pour vendre ce qui ne trouve plus sa place dans la maison. C'est ainsi que trente-sept exposants se sont dispersés dans les ruelles et sur la place du village pour la plus grande joie des nombreux visiteurs venus flâner et chiner. Les enfants ne sont pas en reste non plus et c'est

avec application qu'ils exposent leurs jouets devenus inutiles ou les livres lus et relus en espérant ainsi se faire un petit pécule pour des achats futurs.

Une petite buvette invitait à un rafraîchissement et permettait une halte reposante avant de reprendre la visite. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que les promeneurs

viennent à Buisson, village tranquille et à l'écart des axes routiers, mais qui dévoile son charme au détour des ses vieux remparts et de ses petites ruelles fleuries. Le vide-grenier



est sans aucun doute aussi l'occasion de se retrouver sur le pas de sa maison et de discuter avec son voisin des petites histoires du village.

La prochaine animation dans le village sera le 13 juillet à l'occasion de la soirée grillade proposée par l'association paroissiale.

Armelle Dénéreaz

## J'ai lu

Comme je n'en suis qu'à la page 78 sur 346 du roman de Di Sijie, "Le complexe de Di", il est un peu trop tôt pour en parler dans La Gazette. Mais, c'est la lecture d'un autre texte du même auteur qui m'a conduit à poursuivre la découverte de son œuvre.

Il s'agit d'un roman, de 158 pages, publié en 2000 chez Gallimard. Son titre est déjà une réussite : "Balzac et la petite tailleuse chinoise".

Ceux qui liront ce récit découvriront ce qui peut lier l'auteur, l'énorme romancier du XIX<sup>ème</sup> siècle, et une couturière au fin fond d'une province reculée de la Chine pendant la révolution culturelle. J'ai beaucoup aimé l'écriture de Di Sijie, écrivain chinois, qui rédige directement en français dans un style clair, précis, concis mais le plus souvent imagé. Beaucoup d'entre nous peuvent le lui envier.

Envoyé à la campagne pour être rééduqué, le romancier m'a passionné par le récit, à la première personne, d'un témoin et modeste acteur d'aventures dont l'Occident ne reçoit le plus souvent que des comptes rendus généraux et simplificateurs. Di Sijie ne dénonce pas. Il raconte de façon simple et poétique l'éducation sentimentale, rurale, musicale, littéraire, morale qu'il a reçue quand il subissait sa rééducation.

Enfin, j'ai particulièrement apprécié l'humour de l'auteur. Il est fait de distance compatissante à l'égard des personnages positifs, de dérision de potache envers ceux qui le maltraitent ou cherchent à le faire souffrir et d'ironie candide mais impitoyable à l'égard de lui-même.

T. d. V. - T.d.C.

## Taxe de séjour

Depuis janvier 2004, avec l'entrée officielle de Villedieu dans la COPAVO, les professionnels du tourisme, les chambres d'hôtes, gîtes et tous les loueurs de logements saisonniers se retrouvent assujettis à la taxe de séjour. Calculée forfaitairement et selon certains critères de remplissage et de confort, elle sera prélevée en fin de saison par la COPAVO chez toutes les personnes ayant reçu des touristes à titre onéreux.

Cette taxe est bien entendue payée par les touristes eux-mêmes qui bénéficient d'installations touristiques du secteur de Vaison. Cela n'est d'ailleurs pas unique à notre région car maintenant bien rares sont les régions de France qui y échappent.

Son usage sera donc à but touristique. Un exemple concret de son utilisation, en tous cas pour celle prélevée chez nos voisins du canton les années précédentes, est la parution d'un guide du « Pays de Vaison la Romaine et ses villages provençaux ». Ce document visible à l'office de tourisme, dans les mairies et maintenant chez nous dans nos chambres d'hôtes, gîtes, locations et autres meublés de vacances, rassemble des informations touristiques, culturelles, historiques en français et en anglais, illustrées par de nombreuses photos sur Vaison et tous les villages du canton et donc, bien entendu de Villedieu. Une réunion a eu lieu à la mairie courant mai, en pré-

## J'ai préparé

### POULET EN CROUTE DE PAIN

1 beau poulet de ferme,  
1 gros bouquet composé de persil, ciboulette, thym, estragon et sauge,  
8 échalotes,  
6 gousses d'ail,  
sel, poivre du moulin  
1 kg de pâte à pain.

Saler et poivrer l'intérieur du poulet, le farcir avec le gros bouquet d'herbes, 3 échalotes coupées et 2 gousses d'ail écrasées. Ficeler le poulet.

Etendre la pâte à pain, la découper en croix.

Mettre au centre un lit d'échalotes coupées en deux, l'ail restant et du thym émietté.

Mettre sur le lit d'échalotes le poulet. Refermer en commençant par les grands côtés en soudant les bords avec de l'eau, puis en rabattant les petits côtés en les soudant aussi. Avec les découpes de pâte faire une tresse et la souder sur le dessus (facultatif)

Mettre le poulet sur une plaque du four et faire cuire à 250° pendant 20 mn, puis à 150° pendant 1 h 30.

Au moment de servir, entailler le pain sur les côtés tout autour du poulet.

Cette recette a été testée le jour du pique-nique au skate park et le poulet était encore très chaud une heure après sa sortie du four.

Petit truc : mettre une tasse contenant de l'eau pendant la cuisson du poulet, le pain sera alors plus doré et bien meilleur.

Majo Raffin

## Société de lecture

Le bibliobus est passé. Nous avons choisi de nombreux livres : romans, policiers, beaux livres (documentation - cuisine - etc), bandes dessinées pour les adultes et aussi pour les enfants.

La cotisation pour l'année est de 10 euros et le prêt de livre est gratuit.

Ouverture tous les dimanches de 11 h à 12 h

Annette Gros

sence de Florence Moralés, présidente de la commission tourisme de la COPAVO pour nous expliquer, à tous, en tous cas aux présents, le fonctionnement, la perception et l'utilisation de la taxe et, comme lors

réalisé par la taxe de séjour qui apparaît ainsi comme une taxe utile et bénéfique ... ! Pourvu que ça dure...

Armelle Dénéreaz

de la présentation officielle du guide à Vaison en avril dernier, elle a rappelé que son financement a été en partie



## Solidarité avec le Honduras

Comme nous en avons parlé dans La Gazette 17 du 16 mai 2003, le père Raymond Doumas s'occupe d'une association « Raymundo, Enfants du Honduras » dont le but est de parrainer des enfants au Honduras et leur permettre d'être scolarisés. Son action est très utile et

prend de l'ampleur. C'est ainsi que cette année, il est à nouveau reparti dans ce pays d'Amérique centrale comme chaque année et il a pu apporter

à de nouveaux enfants une bourse qui va leur permettre d'aller à l'école. Outre les projets qu'il monte avec quatre écoles du Vaucluse, cette année une collecte a été faite auprès des enfants du catéchisme du secteur de Vaison.

Villedieu et Buisson ont répondu présents et 229 € ont été rassemblés. Une bourse scolaire s'élève à 190 € donc une nouvelle petite fille de Tégucigalpa a pu commencer son CE2. Celle-ci vient de répondre à ses nouveaux parrains. (voir photo et lettre ci-jointes) Deux familles du secteur se sont également engagées à parrainer jusqu'à la fin de leur scolarité deux autres enfants du Honduras.

Si cette action vous intéresse vous pouvez contacter le Père Raymond Doumas à Villedieu au 04 90 28 96 83.

Armelle Dénéreaz



Christophe Colomb a débarqué au Honduras en 1502. En 1523, les troupes espagnoles conquièrent le pays en luttant contre les Indiens Misquitas. En 1838, le Honduras devient un pays indépendant. La capitale Comayagua est transférée à Tegucigalpa en 1880. En 1963, un coup d'état permet aux militaires de prendre le pouvoir. Après 18 ans de régimes militaires, le Honduras retrouve l'ordre constitutionnel en 1981 avec l'élection de Roberto Suazo Cordoba.

Ce pays, situé en Amérique Centrale, a des frontières avec le Guatemala, le Salvador et le Nicaragua. Il a une ouverture maritime sur la mer des Caraïbes. Sa superficie est de 112 000 KM<sup>2</sup> et sa population de 6 400 000 habitants

Au Honduras, l'année scolaire commence début février et s'achève autour du 15 novembre.

Cindy Carolina RODRIGUEZ PONCE



Née le 4 Mars 1995 à Santa Barbara Honduras - Amérique Centrale

## Le Club des aînés au palais du facteur Cheval

Monument unique au monde pour son art naïf ; tout le monde en parle, mais certains ne l'ont jamais visité ! Le club et nos amis de "Rencontre et amitié" de

Mirabel aux Baronies – 39 participants – ont donc choisi le 13 mai 2004 pour visiter ce palais classé monument historique depuis 1969 par André Malraux.



Au palais

Un jour d'avril 1879, au cours de sa tournée de facteur, son pied bute sur une pierre étrange et son aventure commence. Ferdinand Cheval (1836-1924) édifiera, seul, pierre par pierre durant 33 ans une œuvre de visionnaire où la mesure et le fantastique relie les civilisations d'Orient et d'Occident (voir photo).

De Hauterives le car nous amène à Romans où la gastronomie locale (ravioles aux cèpes, machons romains) réjouit nos palais.

L'après-midi visite du musée international de la chaussure, unique en France. Véritable encyclopédie de tout ce qui per-



mit de marcher en 4 000 ans d'histoire, cinq continents, les grands créateurs du XX<sup>ème</sup> siècle mais aussi les contemporains (Paco Rabanne, etc).

Parmi les godillots, patins, bottines, pompes, godasses et bottillons, on peut voir et toucher les bottes des mousquetaires (15 kg la paire !). Vraiment passionnant.

Nous terminons par la visite des nombreux magasins de "marques avenue". On peut y faire des affaires surtout dans le

fond de ces boutiques. Mais attention, notre chauffeur Bruno y a acheté des pantalons après plusieurs essais ... car il y avait des défauts !

Retour à Villedieu et à Mirabel, un peu fatigués mais nous sommes enchantés de la journée.

Thierry de Walque

## Li prouvèrbi di noço

De pouvèrbi que parlon d'ou maridage, n'en vaqui quauquis un :

"Quau se marido lou dilun, au bout de l'an soun tres o un"  
M'es avis qu'èro pulèu lou proumié cas qu'arrivavo.

"Quau se marido lou dijòu espouso soun dòu"

Eh ! leva de mourir t'outi dous ensem, fau ben que n'i ague un que siègue vèuse un jour.

"Quau se marido au mes de mai saup pas la bestiso que fai"  
Aro, li gènt se maridon (se se maridon... qu'acó se fai de mens en mens) quand volon o quand podon.

Mai, outro fès, disien que poutavo malur de prendre espous au mes de mai. E n'i avié gaire que lou fasien.

Forço gènt cresien que fau ié pas se marida aquèu mes pèr ço qu'èro lou mes de la Vierge Mario.

Eh ben ! pareis que se troumpavon en plen.

La resoun, coume acó arivo souvènt, es uno resoun ecounomico. Se la noço se fai en mai, bèn lèu un pichot es en routo (d'aquèu tèms la pilulo eisistavo pas). Aquèu pichot vai naisse en febré, mars ou abriéu. E fara uno bouco de mai à nourri just au momènt de la "souduro", coume disien dou tèms de la guerro, quand li prouvesioun tiron sus sa fin e que la recordo es pancaro estremado. Quau es que patira, se sa maire a pas proun à manja ? Es l'enfantoun que teto soun la.

Sabe pas se i'a de prouvèrbi pèr lis aùtri jour de la semana, li counèisse pas. En t'outi li cas, dèu pas n'i agué pèr lou disate d'abord qu'es aquèu jour que chausisson d'abitudò li futur nòvi.

E se n'aven agu un, i'a pas de tèms, lou divèndre, fau dire que lis espous èron pas prouvènçau.

Paulette Mathieu

## Le Tour à Villedieu

Après Paris-Nice à Rasteau ce printemps c'est au tour du Tour de se pointer dans la région en passant par Villedieu. Rassurons nous, point de Mercks, Anquetil, Armstrong ou Ulrich ! Le tour dont il est question ici est le "Tour cycliste féminin Drôme Ardèche Vaucluse Rhône-Alpes", du 15 au 19 juin. Une étape autour de Buis les Baronnies, une étape en Ardèche, une étape en Isère et celle qui concerne Villedieu le jeudi 17 juin : l'étape de la Communauté de communes du pays Voconces. Le matin, un contre la montre de 18,5 km a lieu entre Rasteau et Roaix en passant par le Palis. L'après midi, une course en ligne entre Saint-Romain et Vaison (79 km) passe par toutes les communes de la COPAVO. A Villedieu, l'heure de passage prévue est 15 h 25 (avec un grand prix de la montagne à 270 m d'altitude). Arrivant de Vaison le peloton descend vers la cave pour aller à Buisson avec à nouveau un G.P.M. à 280 m sur la D 20. L'heure de passage prévue à Buisson est 15 h 39. 14 équipes participent à cette course, des équipes régionales mais aussi des équipes suisse, belge, canadienne, allemande, ...

Yves Tardieu

## Se soun marida au mes de mai...

Le samedi 22 mai dans la salle commune de Villedieu, Jean-Louis Vollot a procédé à l'union de Hervé Rémuzan, agriculteur et Christine Brun, auxiliaire de vie, en présence d'une nombreuse assemblée familiale et amicale et d'une mamie centenaire !

Devant leurs témoins, Nadine Freycinet, Samuel Ostrini, Véronique Brun et Christiane Bosse, les futurs époux ont échangé leur consentement avant de se rendre à l'église pour la cérémonie religieuse.



La veille, un autre mariage était célébré à Villedieu. Il s'agit cette fois-ci de Villadéens d'adoption puisque Dirk et Christine Demeulemeester, les parents de la jeune mariée, sont flamands et passent désormais une grande partie de l'année dans leur petite maison du village dans la Grand'rue.



Tom Van de Ghinste a épousé Sofie Demeulemeester en présence de nombreux amis tous venus de Belgique, passer le week-end en Provence pour l'occasion.

Armelle Dénéreaz

**Après la reprise du service des tapas au café du Centre, il y a quelques jours, c'est le jeudi 3 juin la réouverture estivale de la Remise par Sandra et Yann.**

**En juin la remise sera ouverte le jeudi soir, les vendredi, samedi et dimanche, midi et soir. En juillet et août elle sera ouverte tous les soirs.**



# A scotcher sur le frigo

## Dimanche 6 juin

**a Enduro des abeilles**  
organisé par le motoclub de Saint-Romain, il passe par Villedieu et Buisson, suivez les flèches bleues !

**a Moto-ball**  
au stade du Palis, match de coupe contre Bollène à 15 heures

**a Journée équestre de Vaison**  
à la Villasse organisée par le Lions club et le Rotary pour "guérir CLEA" (Cancers Leucémies Enfants et Adolescents) au profit de "Enfants et santé".  
A 16 h, grand spectacle avec Freddy Porte, Christophe Chaussy et ses *voltigeurs de provenance*, le groupe *Andalucia* et la participation des élèves du *centre équestre du Palis* et de *Vaison à cheval* et un invité surprise à découvrir.

## Du 29 mai au 11 juin

Organisée par l'Amicale laïque de Vaison une exposition à la Ferme des arts retrace "l'histoire de l'équipe de France de football de son origine aux débuts des années 1990".

## Mardi 8 juin

Conseil municipal à 21 heures

## 12 et 13 juin

Au stade Ulysse Fabre, un grand **tournoi de handball** sur gazon en hommage à Patrick Fabre. Il y a de nombreuses animations et un **village d'exposants** avec parmi eux *la souris bleue* de Sabine Gros.  
Samedi 12, à 9 h, ouverture du village et début du tournoi de pétanque, après midi hand, à partir de 19 h paëlla géante et à 22 h 30 feu d'artifice. Le dimanche 13, ouverture du village à 9 h et poursuite du tournoi de hand.

## Lundi 14 juin

**Don du sang** à l'Espace culturel de Vaison de 7 h 30 à 12 h 30

## Mercredi 16 juin

**Les coulisses du tri, du recyclage et de la protection de l'environnement** le mercredi 16 juin à 18 h à l'Espace culturel organisé par la COPAVO en partenariat avec Eco-emballage, le Conseil général, la région et le CEDER.

## Samedi 12 juin

**a Motoball** au stade du Palis à 17 h contre Camaret

**a Concours de boule** à Buisson par la boule des Templiers à 20 h 30.  
Doublettes montées, 75 euros de prix plus les mises

## Dimanche 13 juin

Centre équestre du Palis, passage des "galops."

## Jeudi 17 juin

Etape voconce du **tour cycliste féminin**.

## Vendredi 18 juin

**a Cérémonie** commémorant l'**appel du général De Gaulle**, place de la Libération à 18 heures

**a Spectacle** de fin d'année de l'**école de cirque BADABOUM** au théâtre antique à 21 h 30

## Samedi 19 juin

Spectacle de fin d'année de l'**école intercommunale de danse** au théâtre antique à 21 h

## Lundi 21 juin

**Fête de la musique sur la place**  
Musique et rythmes brésiliens avec le groupe OLINDA avec une chanteuse-percussionniste, un pianiste, un batteur, un bassiste.

**Soirée proposée par la Remise et le café du Centre.**

## Mardi 22 juin

Conseil municipal à 21 h

## Mercredi 23 juin

L'**école intercommunale de musique** organise une grande rencontre avec de nombreux orchestres de la région, ses élèves et professeurs avec pour **invité d'honneur l'école Anyskscai de Lituanie** composée d'une chorale et d'un orchestre de cithares. **150 musiciens sur scène avec un programme de musique lituanienne et française.** Théâtre antique à 21 h.

## Jeudi 24 juin

Théâtre du Nymphée à 20 h  
La troupe lycéenne "**les Illuminés**" présente son deuxième spectacle, "**la plage ou le mystère de l'artichaut lunaire**"  
Entrée gratuite

## Samedi 26 juin

**Fête de l'école organisée par l'Amicale laïque**, à partir de 14 h et jusque tard dans la nuit avec buvette, repas, musique, jeux pour les enfants, ...  
Voir le programme réalisé par les enfants et distribué avec cette Gazette.

## Samedi 3 et 4 juillet

**Fête du Palis** organisé par le moto-ball

## Samedi 3 juillet

**Fête de l'association paroissiale**  
messe à 18 h suivie de l'apéro-buvette et du repas (melon, paëlla, fromage, glace, café, vin à volonté, 17 euros spectacle compris, 1/2 tarif pour les enfants).  
Spectacle théâtral avec des sketches par la troupe des Eyguiers. Tombola avec comme premier lot un appareil photo numérique  
Le président fait appel aux bonnes volontés le samedi matin pour préparer la fête.



## L A G A Z E T T E

Bulletin d'adhésion 2004



Nom : .....

Adresse : .....

.....

Adresse électronique : .....

Cotisation annuelle : 15 €      Chèque      §      Espèces      §

